



DOSSIER DE VALIDATION

du certificat professionnel polynésien d'accompagnateur
d'activités physiques de pleine nature (CPPA APPN)

Vous-même

NOM :

PRÉNOM :

MENTION DEMANDÉE :

Partie réservée à l'administration (ne pas remplir)

Dossier reçu le :

Informations complémentaires sur le suivi du dossier :



Ce dossier a été conçu pour le certificat professionnel polynésien d'accompagnateur d'activités physiques de pleine nature (CPPA APPN).

Il doit permettre au jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience.

Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui figurent dans les pages suivantes et de consulter :

- 1) l'arrêté n° 219 CM du 27 février 2020, portant création et organisation du certificat professionnel polynésien d'accompagnateur d'activités physiques de pleine nature, qui comporte notamment en annexes les référentiels professionnel et de certification ;
- 2) et l'arrêté de la mention du CPPA APPN que vous sollicitez.

Ces arrêtés sont disponibles sur le site <https://www.service-public.pf/djs/> dans la rubrique « Formations et examens », onglet « Diplômes professionnels ».

Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du jury, qui ne dispose pas de votre dossier de recevabilité.

SOMMAIRE

Votre identité	3
Votre demande	4
Entretien avec le jury	5
Votre parcours de formation	6
Vos expériences	7
Votre récit d'expérience	8
Description et analyse des actions	11
1. Choisir des actions : conseils et recommandations	11
2. Décrire et analyser des actions : conseils et recommandations.....	11
3. Quelques points de vigilance.....	12
Sommaire (à compléter).....	14
Fiche 1 Fonction encadrement en sécurité de l'activité considérée	15
Fiche 2 Fonction encadrement en sécurité de l'activité considérée	16
Fiche 3 Fonction encadrement en sécurité de l'activité considérée	17
Votre déclaration sur l'honneur	18



Votre identité

Sexe : Féminin Masculin

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance :

Jour		Mois		Année			

Commune de naissance :

Département ou Collectivité outre-mer de naissance :

--	--	--

Pays de Naissance :

Nationalité : Française Ressortissant de l'UE, EEE Autre

Adresse :

Adresse (suite) :

Code postal :

--	--	--	--	--

 Ville :

Courriel :

Téléphone :



Votre demande

Quelle mention du CPPA APPN souhaitez-vous obtenir ?

Les textes réglementaires de ces diplômes sont consultables sur le site <https://www.service-public.pf/djs/>

- En totalité Partiellement

Si vous demandez seulement une partie d'un CPPA APPN, précisez les unités de compétences dont vous sollicitez la validation :

- UC 1 : Être capable d'accueillir le public
- UC 2 : Être capable d'encadrer une sortie en sécurité, dans un objectif de découverte et de loisir
- UC 3 : Être capable d'assurer la protection des pratiquants et des tiers

Si vous avez obtenu des équivalences partielles pour le diplôme demandé, vous devez joindre obligatoirement une copie des titres ou des diplômes justifiant ces équivalences.



Entretien avec le jury

Un entretien complémentaire avec le jury peut avoir lieu.

Vous pouvez le solliciter en cochant la case ci-après.

Le jury peut être également à l'initiative de cet entretien.

Dans les deux cas, il devient obligatoire et vous serez convoqué.

En cas d'éloignement géographique, le jury peut décider exceptionnellement d'effectuer cet entretien en visioconférence si elle est techniquement réalisable.

La durée de l'entretien est de 15 minutes au minimum et de 30 minutes au maximum.

L'entretien est animé par deux membres du jury au moins, qui vous poseront des questions pour approfondir et préciser des éléments concernant les actions que vous avez choisies de décrire dans votre dossier.

Cet entretien n'est ni un exposé ni une soutenance.

Le dossier reste le support de l'évaluation du jury et l'entretien ne pourra pas remplacer les manques du dossier.

Aucun élément d'évaluation ne vous sera communiqué à l'issue de l'entretien.

Les résultats vous seront transmis après la délibération finale du jury.

Je demande un entretien avec le jury :

Non

Oui



Votre parcours de formation

Les informations relatives à votre parcours de formation sont nécessaires au travail d'évaluation du jury, qui ne dispose pas des informations transmises dans votre dossier de recevabilité.

Récapitulez l'ensemble de votre parcours de formation à l'aide des tableaux ci-après :

FORMATION INITIALE

(Scolarité générale, études professionnelles et/ou technologiques et/ ou universitaires)

Année	Classe/Spécialité	Diplôme(s) Obtenu(s)

AUTRES FORMATIONS (Formations professionnelles civiles et militaires, stages, congés de formation, formations bénévoles, etc.)

Période	Durée (en mois)	Organisme de formation	Intitulé de la formation	Si vous avez exercé dans le cadre de cette formation des activités en rapport direct avec le CPPA APPN visé, précisez lesquelles :
De : à :				
De : à :				
De : à :				
De : à :				
De : à :				
De : à :				



Vos expériences

Les informations relatives à vos expériences sont nécessaires au travail d'évaluation du jury, qui ne dispose pas des informations transmises dans votre dossier de recevabilité.

Présentez dans le tableau récapitulatif ci-dessous, en commençant par l'expérience la plus récente, les emplois occupés ainsi que les activités bénévoles, volontaires, de sportif de haut niveau, de mandat syndical ou d'élu local à porter à la connaissance du jury.

Période	Durée (en mois)	Statut*	Nom et activité principale de la structure	Emploi ou fonction
De : à :				
De : à :				
De : à :				
De : à :				
De : à :				
De : à :				
De : à :				
De : à :				
De : à :				

* 1 : salarié
2 : travailleur indépendant, artisan, profession libérale
3 : volontaire
4 : sportif de haut-niveau
5 : bénévole
6 : personne ayant exercé des responsabilités syndicales
7 : mandat électoral local ou fonction électorale locale



Vous devez maintenant rédiger un écrit sur votre expérience afin que le jury puisse repérer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises.

Cet écrit est constitué de deux parties :

- un écrit de trois pages maximum retraçant votre expérience ;
- une description et une analyse d'actions que vous avez conduites au cours de votre expérience.

Votre récit d'expérience

Vous devez rédiger librement un écrit de **trois pages maximum** retraçant votre expérience, en vous appuyant sur des éléments significatifs de votre parcours (formations, expérience professionnelle, expérience bénévole, etc.) qui vous ont permis de développer des compétences en rapport direct avec le CPPA APPN demandé.

Cet écrit doit permettre d'éclairer le jury sur les choix que vous avez opérés dans votre parcours, les raisons qui vous conduisent à solliciter ce diplôme et le choix de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtenir.



Votre récit d'expérience (SUITE)



Votre récit d'expérience (SUITE)



Description et analyse des actions

1. Choisir des actions : conseils et recommandations

Quelle que soit la mention choisie, **l'activité de l'accompagnateur d'activités physiques de pleine nature consiste à encadrer, en sécurité, une activité physique de pleine nature, dans une perspective de découverte et de loisir.**

Pour choisir dans votre expérience les actions à décrire, étudiez les référentiels professionnel et de certification du CPPA APPN, en tenant compte de la mention.

Ces référentiels définissent le métier concerné, indiquent les compétences attendues et évaluées par le jury, précisent les équivalences et le niveau technique exigé.

Parmi l'étendue de votre expérience, vous devrez être attentif au choix des actions que vous décrierez et analyserez, pour que le jury puisse repérer les compétences attendues dans les référentiels. Ces actions devront être réelles, concrètes, précises, variées et inscrites dans des contextes différents.

Choisissez bien les actions dans lesquelles votre rôle, votre implication, votre intervention et votre activité personnelle ont été significatifs.

Pour la conformité de votre dossier, **vous décrierez 3 actions au total**, relatives à l'encadrement, en sécurité, de l'activité considérée.

2. Décrire et analyser des actions : conseils et recommandations

Le jury a besoin de matière pour repérer vos acquis. Votre écrit ne peut donc pas se limiter à une ou deux pages par action choisie.

Pour chacune des actions choisies, décrivez et analysez ce que vous avez fait, en étant à la fois complet et précis :

- situez vos actions dans leur contexte (votre cadre institutionnel, votre position hiérarchique, la date, le lieu, ...) et définissez votre fonction exacte ;
- insistez sur votre rôle et votre implication personnelle (utilisez le « je ») ;
- précisez les objectifs que vous poursuivez à travers cette action et dites pourquoi et comment vous avez fixé ces objectifs, à partir de quels constats, de quelles situations, etc. ;
- utilisez le présent de l'indicatif, qui permet de mieux vous évaluer en action ;
- décrivez votre action de manière très précise. Le jury doit pouvoir évaluer votre action en situation ;
- la description seule ne suffit pas : il faut également expliquer comment et pourquoi vous agissez ainsi. Vous devez donc décrire et analyser vos pratiques. Argumentez vos choix, vos démarches, ... (comment savez-vous que cela doit se passer comme cela, que c'est mieux comme cela, etc.) ;
- choisissez un mode de description chronologique, du début à la fin de l'action, sans oublier l'évaluation en lien avec vos objectifs ;



- précisez quels sont vos outils et vos modalités d'évaluation. Argumentez vos choix en indiquant comment vous les avez utilisés et ce qu'ils vous ont permis de repérer et de proposer ;
- situez les partenaires et acteurs engagés dans l'action : vous-même, vos collègues, votre hiérarchie, le public, etc. et l'intervention spécifique de chacun d'eux.

Nb : les indications ci-dessus ne sont pas exhaustives et ne constituent en aucun cas le plan de vos écrits.

3. Quelques points de vigilance

Évitez absolument les écueils que sont :

- la présentation de votre fiche de poste (fonctions et missions telles qu'elles vous étaient demandées par votre employeur ou votre statut de bénévole) sans en livrer votre interprétation, votre appropriation ;
- les fiches d'activités de séances ou de projets anonymes, les listes de tâches, ... ;
- la présentation des savoirs et autres modèles théoriques du métier, tels qu'on les trouve dans les cours et les manuels. Pour prendre un exemple, dans le cadre de la fonction « *encadrer en sécurité* », il ne faut surtout pas faire un cours sur les gestes de premiers secours, mais en revanche expliquer les principaux comportements et gestes adoptés en cas d'incident, qui ont guidé votre choix dans votre parcours compte-tenu du public accueilli.

Si vous choisissez de joindre des documents écrits pour illustrer votre propos, veillez à ce qu'ils soient en lien direct avec l'action décrite, soit parce que vous les avez conçus, soit parce que vous avez contribué pleinement à leur réalisation (support d'information, réalisation personnelle...), mais il faut que l'on sache quel a été votre rôle. Ces documents doivent être clairement référencés dans l'écrit concerné et placés à la suite de celui-ci.

Veillez à ne pas trop surcharger votre dossier par des annexes. Le jury trouvera vos compétences dans les analyses descriptives que vous aurez rédigées. Les annexes vidéo ne sont pas acceptées.

Votre dossier de validation doit être paginé et comporter un sommaire.



Sommaire (à compléter)

Fiche 1 Encadrement en sécurité de l'activité considérée, dans un objectif de découverte et de loisir

Intitulé de l'action : _____

Page _____ à _____

Fiche 2 Encadrement en sécurité de l'activité considérée, dans un objectif de découverte et de loisir

Intitulé de l'action : _____

Page _____ à _____

Fiche 3 Encadrement en sécurité de l'activité considérée, dans un objectif de découverte et de loisir

Intitulé de l'action : _____

Page _____ à _____



Fiche 1 - FONCTION ENCADREMENT EN SECURITE DE L'ACTIVITE CONSIDEREE, DANS UN OBJETIF DE DECOUVERTE ET DE LOISIR

Consulter le référentiel professionnel du CPPA APPN afin d'identifier les activités et actions professionnelles appropriées.

Intitulé de l'action :

Présentation de la structure

Nom :

Adresse :

Adresse (*suite*) :

Code postal :

Ville :

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles (pour une association) :

Votre fonction ou votre emploi dans la structure :

Vos principales activités exercées :

Description et analyse de l'action

Vous devez insérer ici votre écrit. Il doit être paginé sous le format suivant : 15-1, 15-2, etc.



Fiche 2 - FONCTION ENCADREMENT EN SECURITE DE L'ACTIVITE CONSIDEREE, DANS UN OBJETIF DE DECOUVERTE ET DE LOISIR

Consulter le référentiel professionnel du CPPA APPN afin d'identifier les activités et actions professionnelles appropriées.

Intitulé de l'action :

Présentation de la structure

Nom :

Adresse :

Adresse (*suite*) :

Code postal :

Ville :

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles (pour une association) :

Votre fonction ou votre emploi dans la structure :

Vos principales activités exercées :

Description et analyse de l'action

Vous devez insérer ici votre écrit. Il doit être paginé sous le format suivant : 16-1, 16-2, etc.



Fiche 3 - FONCTION ENCADREMENT EN SECURITE DE L'ACTIVITE CONSIDEREE, DANS UN OBJETIF DE DECOUVERTE ET DE LOISIR

Consulter le référentiel professionnel du CPPA APPN afin d'identifier les activités et actions professionnelles appropriées.

Intitulé de l'action :

Présentation de la structure

Nom :

Adresse :

Adresse (*suite*) :

Code postal :

Ville :

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles (pour une association) :

Votre fonction ou votre emploi dans la structure :

Vos principales activités exercées :

Description et analyse de l'action

Vous devez insérer ici votre écrit. Il doit être paginé sous le format suivant : 17-1, 17-2, etc.



Votre déclaration sur l'honneur

Cette déclaration est à remplir obligatoirement pour que votre dossier de validation soit évalué par le jury.

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), (prénom – NOM) _____

certifie sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier.

Fait à : Le :

Signature du/de la candidat/e :

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 5 369 940 F CFP (45 000 euros d'amende) (code pénal, art.441-1) ;

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 3 579 952 F CFP (30 000 euros) d'amendes (code pénal art.441-6) ;

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 1 789 976 F CFP (15 000 euros) d'amende, le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié (code pénal art. 441-7).



VOUS VENEZ DE TERMINER DE REMPLIR VOTRE DOSSIER DE VALIDATION VAE

Votre dossier doit être transmis en **trois exemplaires** à la **Direction de la jeunesse et des sports**, qui prendra les dispositions nécessaires afin qu'un jury se prononce sur votre demande dans les 3 mois suivant sa réception.

Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier

(cocher les cases pour les pièces transmises)

- une copie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport ;
- une copie de la décision de recevabilité qui vous a été envoyée par la D.J.S. ;
- une copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté si vous avez moins de 25 ans ;
- le certificat de compétences « premiers secours civiques de niveau 1 » (P.S.C.1), ou équivalent ou supérieur ;
- le cas échéant, les pièces justifiant des exigences déterminées par l'arrêté de mention ;
- le cas échéant, une copie des titres ou diplômes justifiant des équivalences partielles pour le diplôme demandé.

Entretien avec le jury

Si vous avez demandé un entretien avec le jury ou si le jury le demande, cet entretien devient obligatoire.

Vous recevrez une convocation mentionnant la date, l'heure et le lieu de cet entretien.

Si vous ne vous présentez pas à l'entretien, vous serez déclaré ajourné et votre dossier ne sera pas évalué.

Vous pourrez déposer un nouveau dossier de validation selon la procédure habituelle lors d'une prochaine date de jury.

Décision du jury

A l'issue de la délibération finale du jury régional, le service organisateur vous notifie la décision du jury qui peut :

- vous attribuer le diplôme ;
- ne pas vous attribuer le diplôme ;
- vous attribuer une partie du diplôme.

Les unités de compétences obtenues sont acquises définitivement.